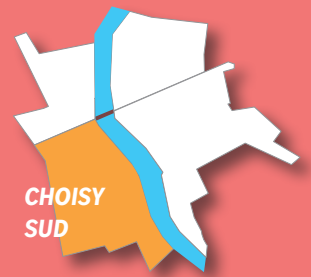


# Conseil de quartier



## COMPTE-RENDU

Conseil du 20 juin 2024



Élu de quartier Choisy Sud :  
**Walid Sayadi**

Le conseil de quartier s'est tenu le jeudi 20 juin 2024.

18 personnes ont signé la feuille de présence.

Il est rappelé que les référents-habitants M<sup>mes</sup> Ballereau, Thebault, Bianchi, Legrhoussi, Ben Fedhila et M. Richard sont joignables à l'adresse mail : [referentschoisysud@gmail.com](mailto:referentschoisysud@gmail.com).

## PRÉSENTATION DU COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

M<sup>me</sup> Achache de l'EPT 12 (Grand Orly Seine Bièvre), rappelle que Choisy-le-Roi fait partie des 24 villes qui composent l'Etablissement Public Territorial et rassemblent 730 000 habitants.

Elle présente les modalités de compostage des biodéchets (déchets verts et alimentaires) avec des composteurs en bois ou en plastique pour les maisons individuelles disposant d'un jardin ou des lombricomposteurs pour les habitations collectives. Pour une ville comme Choisy-le-Roi, les biodéchets sont évalués à environ 3700 tonnes/an.

## RÉPONSES AUX DEMANDES

- **Au 4 avenue Anatole France, problème de tuyaux et siphons qui dégorgent :** les travaux d'étanchéité qui vont être faits sur la dalle le seront au-dessus du parking avant la mise en place de la délégation de service public. Les services techniques vont étudier quelle intervention peut être faite à ce niveau.
- **Quartier du Port, des véhicules stationnent souvent sur le parking à vélos :** signalement a été fait à la Police municipale.
- **L'éclairage public trop puissant à la Prairie va être régulé.**
- **Concernant les travaux de la rue des Pâquerettes :** ils vont se poursuivre. Un contretemps a été dû au résultat des sondages anti-amiante que devait remettre un prestataire.

## INFORMATIONS

- **La Fête de la Ville aura lieu samedi 22 juin,** toute la journée dans le Parc de la Mairie.
- **L'installation des trois toilettes publiques** devrait se faire à l'automne. Par ailleurs, pour les toilettes du marché du centre, une personne chargée de les entretenir a pris ses fonctions.

- **La végétalisation de la dalle se poursuit** avec la mise en place d'une canopée fin juin.
- **Durant l'été une table de pique-nique supplémentaire sera mise en place sur l'aire de jeux du CCAS.**
- **À l'été, est également prévue la réfection du sol** du *City Stade* du quartier du Port.
- **Un brumisateur est installé à l'école Langevin.**

## POINT SUR LE GROUPE THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Il est fait un rapide rappel sur l'historique et les finalités du groupe de travail qui depuis deux ans de fonctionnement et de réunions avec les services techniques a, en premier point, obtenu en novembre 2023 que tout le secteur pavillonnaire de 11 rues passe à une vitesse limitée à 30 km/h avec interdiction de circulation aux 3,5 T, c'est une belle avancée. La Police municipale fera le contrôle nécessaire au respect de ces obligations.

Dans la poursuite des objectifs initiaux du groupe de travail, de pacification du secteur, de sécurité et de réduction du trafic, ce dernier, réuni le 27 mars, a validé la mise en sens unique des rues Darthé et Sannier, avec pose de ralentisseurs à pente douce, afin de baisser la vitesse et de maintenir le nombre de places de stationnement existant.

La concertation avec le groupe thématique et les riverains sur les aménagements va se poursuivre.

## NOUVELLES DEMANDES

La Police municipale était présente au conseil de quartier, représentée par le responsable, un policier municipal, le responsable du CSU (Centre de Supervision Urbaine) et le responsable de la brigade verte, mise en place par la Ville pour réduire le problème des encombrants et des dépôts sauvages.

Des échanges fructueux ont eu lieu sur les conditions d'intervention de la Police municipale qui peut être jointe 7j/7 de 7h à minuit au **01 78 68 40 00** ou à l'adresse mail : [policemunicipale@choisyleroi.fr](mailto:policemunicipale@choisyleroi.fr).

- Problèmes de vitesse excessive des véhicules avenue Rondu. Il semble qu'il y ait un panneau 30km/h sur le pont mais pas sur l'avenue. Y aurait-il possibilité d'installer un radar pédagogique ?
- Avenue de Newburn, des véhicules de société occupent des places de stationnement.
- Rue Lamarck, le stationnement alterné n'est pas souvent respecté.
- Dans le quartier de la Prairie, au fond de la rue des Pâquerettes, des groupes de jeunes se réunissent et produisent des nuisances sonores.
- Problèmes de personnes alcoolisées sur la dalle. La Police municipale s'efforce de faire respecter l'arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique.
- Les riverains se plaignent du passage d'avions sur la ville, depuis environ 3 mois. Il est rappelé que la Ville est adhérente de l'association DRAPO (Défense des riverains de l'Aéroport d'Orly) qui a un site donnant des informations.

Le conseil de quartier se termine à 21h30.